

APRÉVA

ÊTRE ACCOMPAGNÉ GRÂCE AUX SERVICES APRÉVASSIST',
ÇA FAIT DU BIEN.



En tant qu'adhérent Apréva, vous bénéficiez aussi de services d'assistance en cas de coups durs.

SOUTIEN PAR TÉLÉPHONE

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE



10 ENTRETIENS D'ÉCOUTES CONFIDENTIELS

- Etat de stress au travail
- Souffrances psychologiques
- Difficultés scolaires...

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



- Soutien à la parentalité
- Aide au départ en retraite...
- Aide aux aidants

CONSEILS ET INFOS MÉDICALES

(délivrés par des médecins)

- Maladies professionnelles
- Addiction et comportements excessifs
- Diététique
- Réaction aux médicaments

ACCOMPAGNEMENT PAR DES MÉDECINS

Sur des thématiques santé :

- Maladie (ex : cardio-vasculaires)
- Addictions
- Cancérologie...

ASSISTANCE

EN CAS D'HOSPITALISATION, DE MATERNITÉ, D'IMMOBILISATION

AIDE À DOMICILE

2H/JOUR

PENDANT 2 JOURS APRÈS CHAQUE SÉANCE DE CHIMIOTHÉRAPIE OU RADIOTHÉRAPIE.

6H À 10H MAXI

POUR UNE HOSPITALISATION DE PLUS DE 24 H (Y COMPRIS EN AMBULATOIRE)

12H

POUR UNE GROSSESSE PATHOLOGIQUE

5 JOURS DE GARDE D'ENFANTS

VOTRE ENFANT EST MALADE ? (pour un enfant de -16 ans)

VOTRE NOUNOU EST MALADE ? (pour un enfant de -7ans)



POUR LA GARDE D'ANIMAUX LIMITÉE À 30 JOURS

ÉCOLE À DOMICILE



10 HEURES DE COURS / SEMAINE

ASSISTANCE À L'ÉTRANGER

Avance des frais médicaux dans la limite de **8 000€ TTC**

Mise à disposition d'un médecin sur place...

Service d'information et de prévention médicale 7/7 et 24/24

PROTECTION JURIDIQUE SANTÉ

- INFORMATIONS SUR VOS DROITS
- MÉDIATION
- RECOURS MÉDICAL
- CONSTITUTION DE DOSSIER
- PRISE EN CHARGE DES HONORAIRES D'AVOCATS ET D'EXPERTS : plafond par litige ou différend > 22 300€

NOUVEAU AU 1^{ER} JANVIER 2017

TRAVAILLEUR NON SALARIÉ

EN CAS D'INCAPACITÉ TEMPORAIRE, PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TAXI SUR LE TRAJET DOMICILE - TRAVAIL



AIDE AUX AIDANTS

EN CAS DE MALADIE, D'HOSPITALISATION, D'ÉPUISEMENT DE L'AIDANT OU ENCORE EN CAS DE DÉGRADATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA PERSONNE AIDÉE :

- Aide à domicile
- Garde de nuit
- Hébergement temporaire
- Intervention d'un ergothérapeute
- Présence à domicile pendant les rendez-vous médicaux de l'aidant...

apréva

VOUS AVEZ TOUTE NOTRE ATTENTION

APPELEZ LE **3111** ET TAPÉZ **"3"**

POUR ÊTRE MIS EN RELATION AVEC LE SERVICE

APRÉVASSIST'